

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

1) Nom et coordonnées officiels de l'organisme acheteur :

SYNDICAT D'ETUDE ET D'AMENAGEMENT DU CANTON DE BESANCON SUD PLATEAU,
Représenté par son Président, Monsieur Daniel ROLET,
Mairie de Saône, 26 rue de la Mairie, 25660 SAONE
Tel : 06.22.40.37.15.
Courriel : syndicat.plateau@orange.fr
Adresse du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

2) Intitulé :

Consultation en vue de la passation d'une délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de la structure multi-accueil intercommunale pour les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans.

3) Description des prestations :

Le Syndicat confie au futur délégataire, à titre exclusif, la gestion par affermage du service d'accueil collectif de la structure multi-accueil située dans la commune de Saône, propriété du Syndicat, d'une capacité de 24 places d'accueil, pouvant être majorées à 2 par dérogation, pour les enfants de 10 semaines à 6 ans.

La gestion du service public est déléguée pour une durée de 6 ans à compter du 1er septembre 2020.

Le délégataire, responsable du fonctionnement du service, exploitera cette crèche à ses risques et périls.

Le Syndicat mettra à disposition du délégataire, dans les conditions définies au contrat, l'ensemble des installations, dont elle est propriétaire, nécessaires au fonctionnement du service de la crèche.

4) Critères d'appréciation des offres :

- le projet pédagogique,
- les conditions de gestion de la crèche multi-accueil, de tarification et d'accueil,
- les moyens et compétences mis en œuvre par rapport aux missions que le délégataire devra exécuter.

5) Informations complémentaires :

Nombre de candidatures réceptionnées : 6.

Nombre d'offres réceptionnées : 2.

Nombre d'offres admises à la négociation : 2.

Nom de l'attributaire : Association Familles Rurales de Saône.
Rue des Loupiots à Saône 25660

6) Date de la décision d'attribution : 16 janvier 2020.

7) Recours :

Juridiction compétente :

Tribunal Administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier

25044 Besançon Cedex 3

Téléphone : 03 81 82 60 00

Télécopie : 03 81 82 60 01

Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Référé contractuel à compter de la signature du contrat conformément aux articles L551-13 et suivants du CJA dans les délais mentionnés à l'article R551-7 du CJA.

Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (CE 4 avril 2014, dépt Tarn et Garonne, n° 358994).

Pour toute demande complémentaire : voir coordonnées susmentionnées.

8) Date d'envoi du présent avis : 03 mars 2020